



## DÉCLARATION LIMINAIRE C D A S DU 24 06 2021

Madame la Présidente,

Le Comité Technique Ministériel du 21 Mai 2021 était consacré à l'avenir de l'Action Sociale et notamment au devenir de l'association EPAF et de son parc de résidences.

Le CTM, demandé par les fédérations ministérielles (en faisant appel aux textes réglementaires), a permis de faire concéder un moratoire de la part du Secrétariat Général sur la vente de ce parc. (Les profits serviraient dans le futur à rénover les infrastructures servant la restauration collective).

En effet, il ressort de l'audit mené sur l'EPAF que plusieurs scénarios sont possibles. L'administration ne s'étant portée que sur la vente du parc, avant même une quelconque concertation avec les organisations syndicales. Encore un bel exemple de parodie de dialogue social...

Les négociations sur l'avenir de l'action sociale et sa pérennité sont en cours alors que le Secrétariat Général communique déjà sur un projet de restructuration auprès des personnels des délégations. Un moratoire serait encore possible sur ce sujet également.

C'est pourquoi, les représentants de la CGT vous demandent, madame la Présidente, d'intervenir à qui de droit pour que ce processus de cession du parc EPAF soit abandonné. De plus, cela aurait pour conséquence de licencier plus de 150 salariés.

Au sujet du projet de restructuration des délégations, peut-on connaître les suites de l'envoi des propositions faites par les membres du CDAS 47 ?

Nous constatons, au vu du compte rendu de l'Action sociale dans le département et des besoins des agents, que la crise sanitaire est encore loin d'être terminée :

- Les actifs ont besoin de renseignements pour leur vie quotidienne et veulent avoir un accès facilité aux différentes prestations.
- Les enfants ont envie de consulter avec leurs parents le catalogue papier des jouets de Noël.
- Les retraités isolés réclament une présence auprès d'eux des services de l'Action sociale.

Le maintien des délégations départementales sur tout le territoire est évident pour les représentants de la CGT.